

## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### **BILAN DES ACTIVITÉS DE LA FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC DANS LA RÉGION DE L'ESTRIE EN 2009**

**Québec, le 10 février 2010.** En 2009, plusieurs organisations de la région de l'Estrie ont bénéficié de l'aide de la Fondation de la faune dans la réalisation de leurs projets fauniques. Ainsi, au cours de la dernière année, la Fondation de la faune a soutenu dix-huit projets dans la région, pour un montant total de 191 393 \$. Cette aide financière a permis la réalisation de différents projets visant la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats.

Mentionnons, entre autres, que huit projets ont été réalisés grâce au programme *Forêt-Faune*, qui a comme objectif d'intégrer la sylviculture, la protection et l'aménagement des habitats fauniques dans la mise en valeur de la forêt privée, tout en assurant le maintien de la biodiversité. Pour la réalisation de ces projets, l'engagement des propriétaires privés est indispensable. Le programme leur apporte l'information et le soutien technique nécessaires à la mise en valeur et à la conservation des ressources forestières et fauniques de leur propriété. L'aménagement des ravages pour le cerf de Virginie est une des activités réalisées.

Un important projet, financé par la Fondation de la faune depuis 2004, vise la protection des milieux naturels dans le Corridor appalachien, un grand secteur naturel faiblement fragmenté situé au cœur des Cantons de l'Est. En 2009, ce projet s'est consacré à la conservation et au suivi des milieux naturels abritant le faucon pèlerin, la tortue des bois et le fouille-roche gris, trois espèces en péril au Québec.

Finalement, dans le cadre du programme *Pêche en herbe*, dix-huit projets ont permis d'initier 1 244 jeunes aux plaisirs et aux techniques de la pêche.

Pour André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune, « il est important de souligner l'apport incroyable des organisations de l'Estrie, souvent dirigées par des bénévoles, dans la conservation et la mise en valeur des habitats fauniques. Rappelons que la faune constitue une grande richesse aux plans économique et social, en Estrie comme partout au Québec. Ces organisations font partie d'un vaste et important réseau qui préserve cette richesse avec beaucoup d'énergie. »

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient depuis 1997 plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Source :  
M. Benoît Mercille  
Directeur des communications et des partenariats financiers  
418 644-7926, poste 132  
benoit.mercille@fondationdelafaune.qc.ca